



Position paper sur la refonte de la directive 2008/115/CE « directive retour » Andrzej HALICKI – président du PPE

Présentation

Député européen depuis 2019, je suis le président du Parti populaire européen (PPE), parti européen de centre-droite et **le plus influent du Parlement**. En effet, regroupant 84 partis et partenaires de 44 pays différents¹, les présidentes du Parlement européen et de la Commission européenne, 10 chefs d'État européens et 3 chefs d'État non-européens, 10 membres de la Commission et **le groupe majoritaire au Parlement**², le PPE s'efforce de faire advenir une Europe démocratique, transparente, efficace et proche de ses citoyens. En tant que président, j'accompagne mes collègues parlementaires dans le processus législatif et je joue un rôle-clé de moteur et d'organisateur du travail parlementaire. Par ailleurs, ma position me permet d'entretenir des liens privilégiés avec Ursula Von der Leyen, présidente de la Commission européenne et issue de mon groupe politique, ainsi qu'avec Roberta Metsola, présidente du Parlement européen – me conférant par là un meilleur accès à une vue d'ensemble des négociations.

En tant que vice-président de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE), je suis également très proche de mon collègue socialiste Juan Fernando Lopez Aguilar, récemment désigné par le BCW Influence Index comme deuxième député le plus influent³, et avec qui je travaille beaucoup à l'encadrement de cette commission qui, par son thème, joue un rôle central dans les discussions de la directive retour. Dans le cadre de la Commission LIBE, j'ai dirigé la *task force* « Incitation au retour volontaire », ce qui m'a permis d'acquérir une expertise nécessaire à la compréhension du retour volontaire, de ses mécanismes et des possibilités qu'il offre.

Mon poste de vice-président de la délégation à l'assemblée parlementaire Euronest, dont le rôle est de veiller aux engagements et aux bonnes relations de l'UE envers ses voisins de l'Est – Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie, Ukraine – dans le cadre de la politique européenne de voisinage, me permet en outre d'entretenir de bonnes relations avec des États tiers dont l'avis compte indubitablement dans la refonte de la directive retour.

Enfin, ma place me permet d'engager des discussions spontanées, formelles ou informelles, avec des *stakeholders* et des représentants des États membres au Conseil.

Ainsi, par la proximité qu'elle m'offre avec la Commission, les parlementaires de divers groupes, les États-membres du conseil, certains États-tiers et les *stakeholders*, **ma position dans les négociations réunit toutes les conditions pour faire avancer un compromis** dans la refonte de la directive retour.

¹ [Parties & Partners \(epp.eu\)](https://www.epp.eu)

² [EPP - European People's Party - Who we are](#)

³ [European Parliament MEP leaderboard | BCW Influence Index](#)

Membre du parti Plateforme civique (PO) en Pologne, ayant remporté les élections législatives de 2023 dans le pays, je suis l'un des acteurs centraux du retour de la voix européenne en Pologne, et de la voix polonaise en Europe. En effet, le gouvernement du PiS, fortement eurosceptique et responsable d'un trafic de visas ayant permis à plus de 250 000 migrants d'Asie et d'Afrique de circuler librement dans l'espace Schengen⁴, a fait reculer notre voix au sein des institutions tant en poids qu'en crédibilité. C'est pourquoi je veux un rôle actif dans les négociations de la refonte de la directive retour, pour enfin pouvoir envoyer ce message à l'Europe entière : Poland is back !

Position

Le PPE remercie la Commission européenne pour sa proposition de refonte de la directive 2008/115/CE, directive « retour », nous rejoignant par-là dans la prise de conscience de l'ampleur de la crise migratoire.

Ainsi, si la proposition de directive de la Commission nécessite quelques ajustements que nous ne manquerons pas d'apporter, **le PPE soutient avant tout fermement l'idée d'une proposition équilibrée, soucieuse de la dignité humaine et de la sécurité de nos frontières.**

En effet, cette refonte nous permettra de faire face à une réalité impérieuse : **notre continent est aux portes d'une nouvelle crise migratoire.** En 2022, 962 000 demandes d'asiles ont été introduites dans l'UE, marquant une augmentation de 52% par rapport à 2021. Plus préoccupant encore, la même année, 331 400 franchissements irréguliers des frontières ont été enregistrés, soit une augmentation de 66% par rapport à 2021. Or, seuls 77 500 des ressortissants irréguliers ont été renvoyés en dehors de nos frontières, soit un taux de 18,5% d'application effective des décisions de retour et une baisse de 20% d'application par rapport à 2021⁵.

Le PPE souhaite à tout prix éviter une refaite de la crise migratoire de 2016, un épisode de saturation dramatique qui a souligné nos failles collectives. C'est pourquoi nous soutenons l'effort de la refonte de la directive retour, car elle est le reflet de la solution majeure permettant d'éviter une crise grave : **l'harmonisation et la coopération, aussi bien entre les États-membres qu'avec les États tiers**, sans qui nous ne pouvons esquisser de politique d'accueil et de retours viable.

Enfin, dans un contexte de montée en force des usages de l'intelligence artificielle, nous encourageons son utilisation aux frontières, tout en veillant à encadrer ses risques en termes de droits fondamentaux mais aussi d'ingérence extra-européenne.

Recommandations du PPE

Les recommandations du PPE, qui prennent la forme de multiples amendements, se regroupent autour de thématiques diverses. Le tableau suivant regroupe les propositions de notre groupe autour de trois priorités principales, que le PPE a porté dans le cadre de sa campagne #HumanitéSécurité : **coordonner les États-membres, reprendre le dessus des relations de coopération avec les États tiers**, et **encadrer l'usage de l'intelligence artificielle au frontières.**

⁴ [Le gouvernement polonais dans la tourmente : scandale de corruption autour des visas | Euronews](#)

⁵ [Statistiques sur la migration vers l'Europe \(europa.eu\)](#)

#HumanitéSécurité : 3 grandes priorités	
<i>Objectif</i>	<i>Proposition</i>
Coordonner les États membres	
Rationaliser et simplifier les démarches administratives	Limiter au maximum le délai entre la décision mettant fin au séjour régulier d'un ressortissant (ex : refus d'asile) et la décision de retour, en obligeant les États à adopter ces deux actes simultanément lorsque la situation le permet.
	Établir une liste de « pays sûrs » commune aux États-membres.
Gérer plus efficacement les procédures de retour	Inscrire dans la directive un article prévoyant un système efficace, harmonisé et humain de conseil en matière de retour et de réintégration, via l'appui sur des conseillers formés régulièrement.
Promouvoir les retours volontaires	Obliger les États-membres à mettre en place en place des dispositifs d'aide juridique et financière aux ressortissants prenant part à des programmes de retours volontaires.
Revaloriser le rôle de l'agence Frontex	Imposer aux États-membres le recours aux services offerts par l'agence, dans la lignée du règlement (UE) 2019/1896 régissant le nouveau mandat de l'agence.
Reprendre le dessus des relations de coopération avec les États tiers	
Empêcher que les pays faisant l'objet d'accords de réadmission avec l'UE manquent à leurs engagements	Créer un mécanisme de coercition permettant, dans le cas où un État tiers manque à ses obligations de façon répétée, d'agir sur les fonds qui lui sont alloués dans le cadre des accords de réadmission mais également dans le cadre d'accords de coopération et de développement.
	Imposer un système de surveillance régulière du niveau de coopération de ces États.
Encadrer l'usage de l'intelligence artificielle aux frontières	
Protéger les libertés individuelles	Soumettre les usages de l'IA aux frontières aux exigences du RGPD, notamment via des AIPD (analyses d'impact relatives à la protection des données).
Limitier les risques d'ingérence	Imposer dans la mesure du possible le recours exclusif aux entreprises privées européennes dans l'usage de l'IA aux frontières.
Inscrire le développement de cet usage dans le cadre de la concurrence internationale	

Parallèlement à ces priorités décisives, les parlementaires du PPE s'engagent sur d'autres fronts, comme la sécurisation des frontières via une **évaluation plus exigeante du « risque de fuite »**, ou encore une définition plus ambitieuse de la **situation de crise** qui permettra de coordonner une réponse européenne plus efficace dans cette mesure.